

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025



Déposé au conseil municipal à la séance ordinaire tenue le 4 mai 2026

Chères concitoyennes et chers concitoyens,
Membres du conseil municipal,

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal*, je vous présente le rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité. Le directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité a présenté, à la séance régulière du 4 mai 2026, le rapport financier 2025. L'état des activités financières pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 se détaille comme suit :

Revenus de fonctionnement	7 942 224 \$
Charges avant amortissement	(8 131 148) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation fiscale	(188 924) \$
Remboursement de la dette à long terme	(330 144) \$
Affectations et conciliation à des fins fiscales	1 529 286 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	1 010 218 \$
Excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2024	2 024 145 \$
Affectations de l'année	1 649 102 \$
Excédent des activités de fonctionnement	1 010 218 \$
Excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2025	1 385 261 \$

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et représentent l'état véritable et exact de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2025 ainsi que les recettes et les dépenses pour l'exercice clos à cette date.

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la Municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal. Ainsi, pour l'année 2025, la rémunération et de l'allocation de dépenses pour les membres du conseil se détaillaient comme suit :

Municipalité	Rémunération	Allocation de dépenses
Mairesse	28 985 \$	14 493 \$
Conseillers	9 662 \$	4 831 \$
MRC Memphrémagog	Rémunération	Allocation de dépenses
Mairesse	6 388 \$	3 194 \$

RÉALISATIONS 2025

Voici une liste non exhaustive des principales réalisations de l'année 2025.

Des améliorations concrètes pour nos bâtiments municipaux

- Rénovation de la cuisine de l'hôtel de ville;
- Changement des fenêtres au 37, des Pins Sud et aménagement d'une cuisine commerciale;

Des espaces publics plus accueillants et plus actifs pour tous

- Aménagement d'un belvédère aux abords du lac d'Argent;
- Installation d'une affiche à l'entrée du village ;
- Réfection des panneaux du circuit patrimonial;
- Achat de chaises et tables au Complexe St-Édouard;
- Aménagement de l'intersection George-Bonnallie et la rue Principale;
- Changement du ponceau et pont situé sur la piste cyclable Louise-Portal;
- Aménagement du parc Normand, terrains de tennis et pickleball ainsi qu'un module de jeux;
- Aménagement d'un terrain de pétanque au Parc poivre et sel.

Des outils modernes pour mieux vous informer et vous servir

- Achat d'une caméra thermique pour le service des incendies;
- Achat de nouveaux boyaux d'incendie;

Des investissements pour assurer la pérennité de nos infrastructures

- Remplacement de la conduite d'aération à l'usine d'épuration des eaux usées;
- Achat d'un chargeur sur roues Bobcat;
- Octroi d'un contrat pour la construction d'un nouveau garage municipal sur la rue des Étangs;
- Pavage du chemin Orford-sur-le-lac;
- Élargissement de l'accotement du chemin des Diligences;
- Surfaçage du plancher au sous-sol du Complexe St-Édouard;



Nathalie Lemaire
Mairesse